

INFORMATION AUX PORTEURS

**08/07/2024 – CPR ES ACTION CLIMAT :
CREATION DE NOUVELLES PARTS « RP » et « RP Ass »**

Code ISIN : RP : N/A ; RP Ass: FR001400QH98;

Part F :N/A ; Part Assureur : FR00140037C9

A compter du 8 juillet 2024, les modifications suivantes seront apportées au FCPE **CPR ES Action Climat**:

▪ **Création de deux nouvelles parts « RP » et « RP ASS »:**

Ces nouvelles parts ne sont pas soumises à un agrément de l'AMF et auront les caractéristiques suivantes :

Part	RP	RP ASS
Codes ISIN	N/A	FR001400QH98
Cible investisseurs	Part réservée à la distribution des « Réseaux Partenaires externes au groupe Crédit Agricole »	Part réservée à la distribution des « Réseaux Partenaires externes au groupe Crédit Agricole » pour tout assureur gestionnaire de PER
Affectation des sommes distribuables :		
- des résultats	Capitalisation	Capitalisation
- des plus-values	Capitalisation	Capitalisation
Devise de la classe	EUR	EUR
Frais de gestion financière	1,40% TTC maximum	1,40% TTC maximum
Frais de fonctionnement	0,05% TTC	0,05% TTC
Typologie des frais	Forfait	Forfait
Frais courants	2,16%	2,16%
Commission de surperformance	N/A	N/A
Commission de mouvement	N/A	N/A

La création de ces parts entrera en vigueur au 8 juillet 2024.

Les évolutions susmentionnées n'ont pas d'impact sur les autres caractéristiques de votre Fonds.

Ces changements est sont conséquence sur le profil de risque de votre support de placement et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Ces modifications ne nécessitent pas l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Le Document d'Informations Clés (DIC) et le règlement actualisés du Fonds seront disponibles à compter du 08/07/2024 sur le site internet www.cpram.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.